# Assemblée Plénière – 13 octobre 2025

## Orientations budgétaires 2026

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

J'interviens au nom de la CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA et SOLIDAIRES.

Les orientations budgétaires 2026 et le budget supplémentaire 2025 nous ont été présentés par le vice-président Monsieur Nicolas DARAGON et la Direction des services des finances.

Encore plus que l'année dernière, ces orientations s'inscrivent dans un contexte national et international particulièrement tendu avec une incertitude inégalée sur le plan politique et par conséquent budgétaire.

Dans ce contexte, les communications régionales mettent en avant leur bonne gestion et l'augmentation des investissements depuis 2015 avec une hausse de 635 millions d'euros.

Cependant, nos organisations syndicales souhaitent souligner qu'il ne s'agit pas seulement d'augmenter les investissements mais que le choix de leur répartition est tout aussi important. Il est ainsi crucial de s'assurer que ces investissements bénéficient à toutes les catégories de la population, surtout les plus vulnérables. Par exemple, investir dans des infrastructures de transport en commun écologiques, comme des tramways ou des bus électriques, qui desservent également les zones rurales et les quartiers défavorisés, permettrait de réduire les émissions de $CO_2$ tout en améliorant l'accès aux services pour tous les habitants. Surtout l'investissement ne doit pas se faire au détriment des dépenses de fonctionnement, et c'est là que le bât blesse.

Depuis plusieurs années, les dépenses de fonctionnement, qui rappelons le, sont des investissements d'avenir, n'augmentent pas donc diminuent de fait en raison de l'inflation. Cette situation n'est pas acceptable car elle ampute les missions obligatoires de la région en termes de formation, compétence obligatoire, mais également de soutien aux populations les plus en difficulté et d'efforts environnementaux. Il est indispensable de redéfinir les priorités régionales dans ce sens en privilégiant la formation professionnelle et les politiques sociales. Ainsi allouer une partie du budget régional à des programmes de formation pour les demandeurs d'emploi et les jeunes en difficulté offrirait des opportunités de développement de compétences et d'insertion professionnelle notamment dans les secteurs en croissance comme les énergies renouvelables et le numérique.

Quant aux autres politiques en faveur de nos concitoyens comme l'économie, la santé, la culture, le tourisme, la recherche, l'innovation, le sport, l'aménagement du territoire, elles méritent une vision ambitieuse qui n'apparait pas dans le document. Compte tenu des difficultés croissantes pour bon nombre des habitants de la région et dans un contexte anxiogène sur le plan des politiques nationales, la région pourrait profiter de sa bonne santé budgétaire pour palier autant que possible à ces difficultés.

Il n'existe pas de dichotomie absolue entre investissement et fonctionnement : une partie des dépenses de fonctionnement (formation, accompagnements associatif et social) doit être

considérée comme investissement d'avenir et être protégée de réductions supplémentaires. Le budget de fonctionnement c'est aussi celui du personnel de la région et compte tenu des augmentations incompressibles liées aux charges, cela conduira à des coupes dans les effectifs, à moins que le Conseil Régional puisse utiliser le levier du rajeunissement de ses effectifs au regard de la pyramide des âges.

Le CESER demande justement à avoir un regard sur le bilan social et autres rapports faisant état de l'évolution des dépenses de personnel, mais aussi de la pyramide des âges et de l'évolution des compétences nécessaires au bon fonctionnement des services régionaux. Rappelons que pour que les politiques régionales s'appliquent dans de bonnes conditions, il est indispensable que le personnel soit en effectif suffisant et œuvre dans des conditions de travail satisfaisantes.

Si les contraintes sur les collectivités territoriales de la part de l'Etat s'accentuent nous en sommes conscients (dispositif DILICO par exemple) et que des menaces planent concernant la gestion des fonds européens qui ne seraient plus confiée à la Région, il n'en demeure pas moins qu'elle a le devoir de tracer une ligne pour l'avenir redonnant espoir aux habitants et que la seule maitrise des dépenses ne peut constituer un projet pour nos concitoyens.

Nous partageons l'avis élaboré par le CESER et nous le voterons.